

INFO

RIVERAINS

FÉVRIER 2026



Saint-Jacques-de-la-Lande

Travaux d'assainissement Zone Industrielle Haie des Cognets

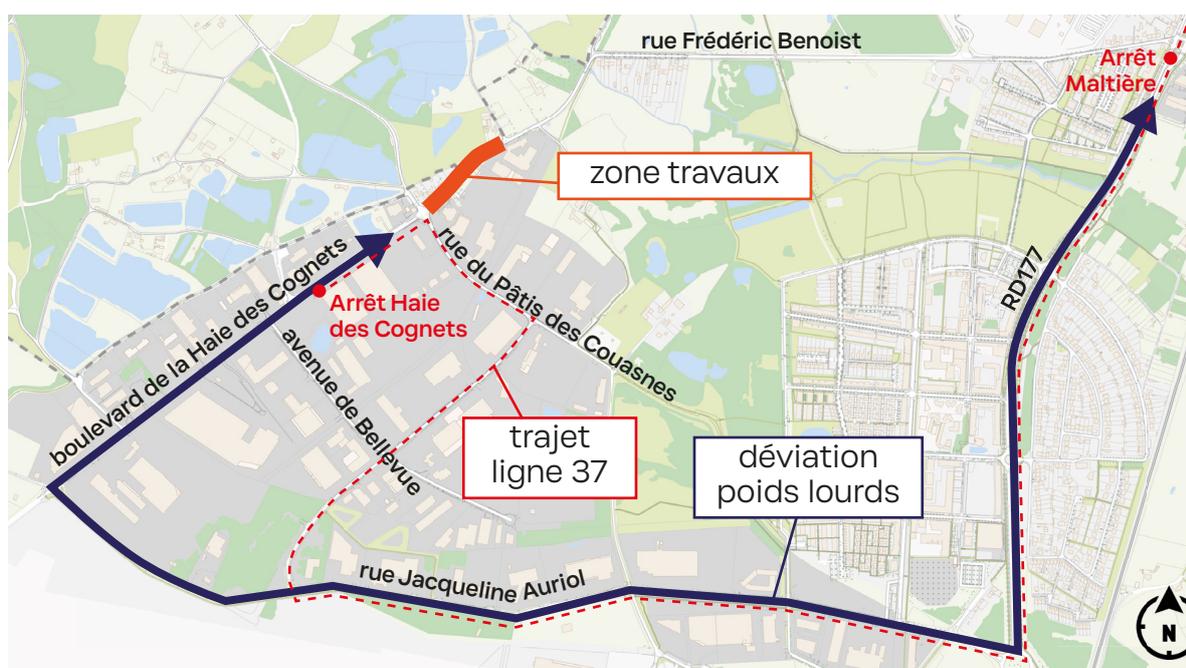
Rennes Métropole va intervenir sur le réseau d'assainissement au sein de la zone industrielle de la Haie des Cognets à Saint-Jacques-de-la-Lande, **du lundi 23 février à septembre 2026**.

Les travaux vont consister à retirer et remplacer le réseau amianté actuel, boulevard de la Haie des Cognets, avenue de Bellevue et rue de la Buhotière. Les travaux avanceront phase par phase, libérant ainsi les zones au fur et à mesure.

>> Phase 1 : du lundi 23 février au vendredi 27 mars, boulevard de la Haie des Cognets

La circulation sera interdite boulevard de la Haie des Cognets, entre la rue du Pâtis des Couasnes et le lieu-dit La Bretonnière. Une déviation sera mise en place pour les poids lourds via la RD177, la rue Jacqueline Auriol et le boulevard de la Haie des Cognets. Les accès riverains et aux entreprises seront maintenus. Les accès piétons seront maintenus.

Les arrêts de la ligne 37 «Maffey», «Reuzerais», «Le Pâtis» ne seront pas desservis pendant les travaux. Deux arrêts desserviront le secteur : «Haie des Cognets» et Maltière».



Pendant les travaux, les lignes de bus et la collecte des déchets pourront être perturbés :



Plus d'infos sur star.fr/se-deplacer/info-traffic



Numéro Info Déchets (NID)
0 223 622 622

Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

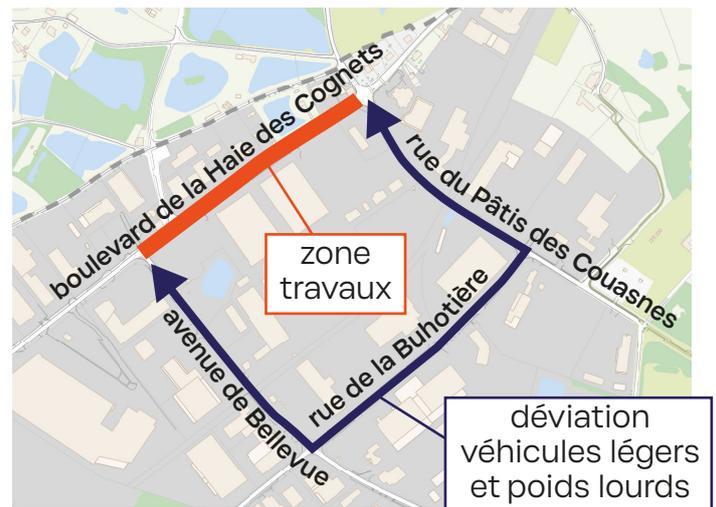
Toute l'actualité des travaux sur : travaux.rennesmetropole.fr

RENNES
MÉTROPOLE

>> Phase 2 : de fin mars à mi mai, boulevard de la Haie des Cognets

La circulation sera interdite boulevard de la Haie des Cognets, entre la rue du Pâtis des Couasnes et l'avenue de Bellevue. Une déviation sera mise en place par la rue du Pâtis des Couasnes, la rue de la Buhotière et l'avenue de Bellevue.

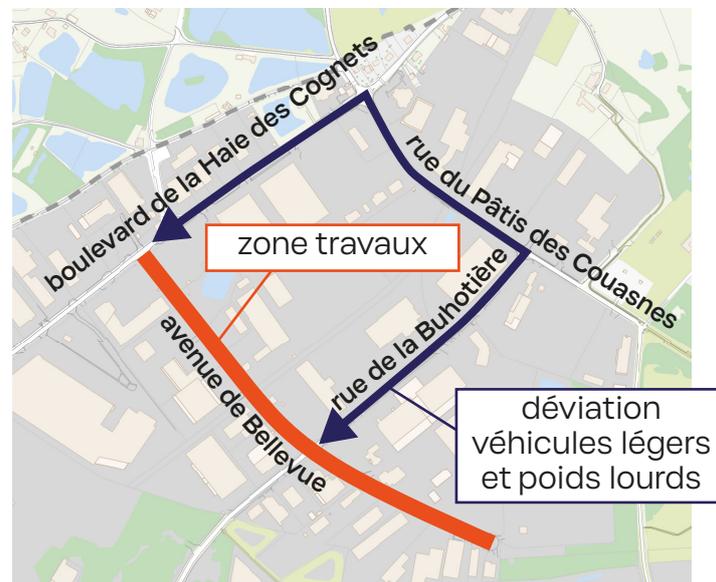
Les accès riverains et aux entreprises seront maintenus. Les accès piétons seront maintenus.



>> Phase 3 : du mi mai à début août, avenue de Bellevue

La circulation sera interdite sur la totalité de l'avenue de Bellevue. Une déviation sera mise en place par le boulevard de la Haie des Cognets, la rue du Pâtis des Couasnes et la rue de la Buhotière.

Les accès aux entreprises, y compris aux poids lourds seront maintenus. Les accès piétons seront maintenus.



>> Phase 4 : de fin août à fin septembre, rue de la Buhotière

La circulation sera interdite rue de la Buhotière. Une déviation sera mise en place par la rue Jacqueline Auriol, le boulevard de la Haie des Cognets et la rue du Pâtis des Couasnes.

Les accès riverains et aux entreprises seront maintenus. Les accès piétons seront maintenus.

